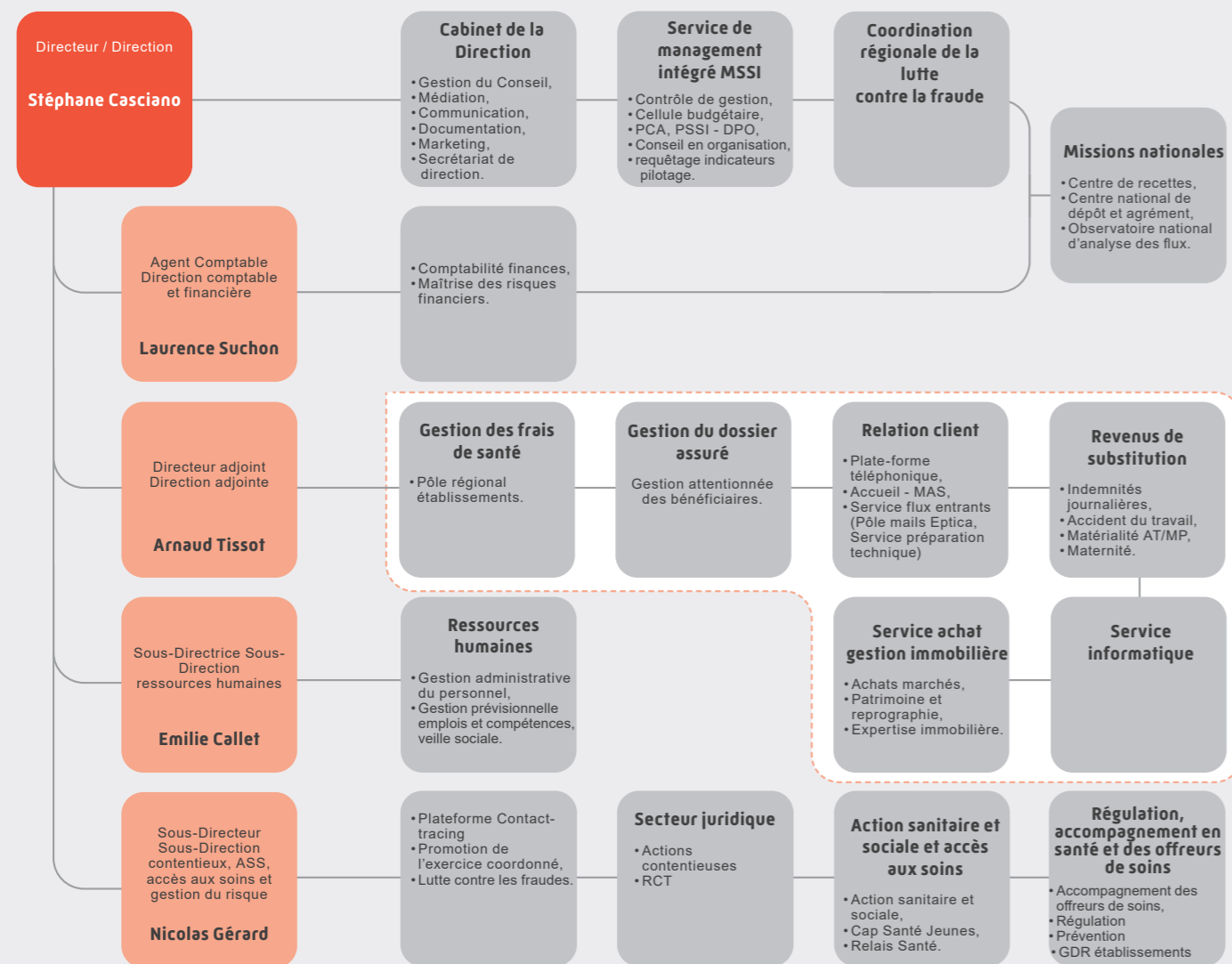




L'ORGANIGRAMME au 30/12/2021



LA CPAM DU PUY-DE-DÔME chiffres et données clés 2021



LE CONSEIL mandature 2022 - 2026

LES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL recouvrent l'ensemble des missions de la CPAM. Le Conseil arrête les orientations et les politiques générales de l'organisme (politique de service et de communication à l'égard des usagers, politique de prévention et d'action sanitaire et sociale) et approuve les budgets de gestion.

19 mai 2022 INSTALLATION du Conseil

Éric Bakétou PRÉSIDENT du Conseil

UNE REPRÉSENTATION PARITAIRE

Le Conseil est constitué de 24 conseillers avec une représentation paritaire des salariés (8) et des employeurs (8), de la mutualité (2), des institutions œuvrant dans le domaine de la santé (4), une personne qualifiée désignée par le Préfet de Région et un représentant IRPSTI*. Trois représentants du personnel de la Caisse primaire siègent au sein du Conseil avec voix consultative.

*Instance Régionale de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants

CPAM du Puy-de-Dôme - Cellule communication - 06/2022

NOS MISSIONS

Pour protéger durablement la santé de chacun en agissant auprès de tous.



GARANTIR
l'accès universel
aux droits et
aux soins



ACCOMPAGNER
chacun dans
la préservation
de sa santé



AMÉLIORER
l'efficacité
du système
de santé

NOS VALEURS



Universalité



Solidarité



Responsabilité



Innovation

LES DÉPENSES

Total dépenses 2020 : 2 431 632 318 €

1 039 212 204 €

Soins en établissements

revenus de substitution (indemnités journalières, invalidité, etc.)

1 071 930 703 €

Soins de ville

Dont **149 876 079 €**

3 427 491 €

Action sanitaire et sociale, CMU complémentaire, prévention

263 137 676 €

Perte d'autonomie

42 979 400 €

Fonctionnement

10 944 841 €

Vaccination Covid-19

LE TERRITOIRE D'ACTION

Département du Puy-de-Dôme - 464 communes / 7 970 km²

7

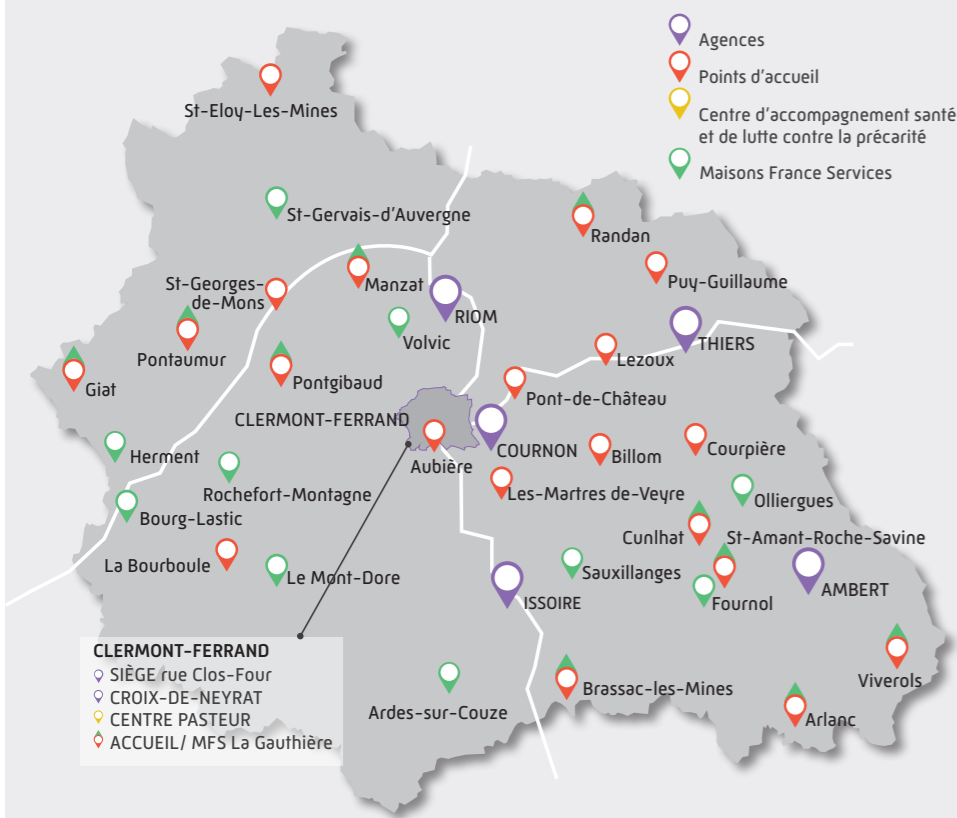
AGENCES CPAM

14

POINTS D'ACCUEIL

21

MAISONS FRANCE SERVICES (MFS)



LES CHIFFRES CLÉS



630 996 puydômois protégés



66 386 visites
16 409 RDV physiques
5 554 téléphoniques
2 264 RDV « Edoweb »



390 000 appels téléphoniques traités
+31,58 % / 2020



680 000 mails traités



575 509 courriers papier traités
602 975 courriers dématérialisés (envois)

L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS



13 304 bénéficiaires C2S* participative

44 970 bénéficiaires C2S* non participative

*complémentaire santé solidaire



1 860 bénéficiaires de l'Aide Médicale État



2 724 assurés ont bénéficié du dispositif d'accompagnement aux soins par la MAS (Mission Accompagnement Santé) dont 2 234 avec un accompagnement numérique grâce aux RDV « Edoweb ».

Une spécificité

La CPAM dispose d'un centre nommé « Pasteur » dédié exclusivement à l'accueil des personnes en situation de vulnérabilité médico-sociale et rencontrant des difficultés d'accès aux droits et aux soins. Sont proposés des parcours d'accompagnement selon l'âge et la situation de chacun, avec l'action de services spécifiques : le RELAIS SANTÉ et le CAP SANTÉ JEUNES.



2 520 731 € versés au titre de la prévention et **176 300 €** versés au titre de l'ASS

34 associations médico-sociales subventionnées.

L'EFFICIENCE DU SYSTÈME DE SOINS



Contacts-tracing

45 téléconseillers au service de l'accompagnement de patients positifs au Covid et cas contacts > **214 000** personnes contactées



La lutte contre la fraude

812 799 € de préjudices évités
1 311 757 € de préjudices subis

Le Recours contre tiers

77 164 874 € récupérés

LES PRESTATIONS

Indemnités journalières

3 369 863 jours IJ maladie

528 660 jours IJ maternité

Frais de santé



15 758 577 factures télétransmises payées

NOS PUBLICS

630 996 assurés, **4 085** professionnels de santé, **81** établissements publics, **43** établissements privés (Auvergne) et **20 718** employeurs.

NOS SALARIÉS

653 salariés - **43,18 ans** de moyenne d'âge



200 télétravailleurs en moyenne /jour
(Près de 500 agents équipés pour télétravailler)